

PAR COURRIEL

PAR MESSAGERIE

Québec, le 27 juillet 2016

Monsieur Martin Tremblay
Ministère du Développement durable, de l'Environnement
et de la Lutte contre les changements climatiques
675, boul. René-Levesque Est, 6^e étage, boîte 83
Québec (Québec) G1R 5V7

**Objet : Projet de stockage de gaz naturel liquéfié et de regazéification à
Bécancour**

Monsieur,

En référence au dossier mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, désire obtenir l'information complémentaire suivante :

- Veuillez nous aviser du résultat du processus de modification du décret de TCE pour l'utilisation de la centrale en période de pointe dès qu'une décision aura été prise par le gouvernement.

Afin de faciliter le suivi et le repérage de l'information, bien vouloir reprendre le libellé de chaque question avant d'y ajouter votre réponse. Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 29 juillet prochain.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur Tremblay, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Lynda Carrier
Coordonnatrice du secrétariat de la commission